

Chapitre 1

La santé publique

1. Pour Winslow (1920), la santé publique consiste en l'art et la science :
 - a. D'améliorer l'état de santé de l'individu,
 - b. De soigner la maladie.
 - c. De promouvoir la santé et l'efficacité des services de santé.
 - d. De coordonner les efforts de la société.
 - e. Les réponses a, b, c et d sont fausses.

2. Pour l'OMS (2002), la santé publique représente l'ensemble des efforts par des institutions publiques dans une société pour :
 - a. Améliorer.
 - b. Promouvoir.
 - c. Protéger.
 - d. Restaurer la santé de la population.
 - e. Les réponses a, b, c et d sont fausses.

3. La santé publique se démarque de la médecine clinique parce que :
 - a. Elle s'intéresse individuellement aux problèmes de santé des personnes.
 - b. Elle met davantage l'accent sur la prévention que sur les traitements curatifs.
 - c. Elle développe une approche de population.
 - d. Elle met avant tout l'accent sur les soins.
 - e. Les réponses a, b, c et d sont fausses.

4. Dans l'histoire de la santé publique, on appelle « transition épidémiologique », la période qui se caractérise par :
 - a. L'augmentation de l'incidence des maladies infectieuses.
 - b. L'augmentation de l'espérance de vie.
 - c. La diminution de l'incidence des maladies liées au vieillissement de la population.
 - d. L'augmentation de la mortalité infantile.
 - e. Les réponses a, b, c et d sont fausses.

- 5. Parmi les fonctions essentielles de la santé publique, le contrôle de la situation sanitaire consiste à :**
- a. Évaluer l'état de santé en continu pour suivre l'évolution de la mortalité et de la morbidité.
 - b. Promouvoir l'accès effectif par tous les citoyens aux prestations sanitaires dont ils ont besoin.
 - c. Identifier les menaces existantes et potentielles pour la santé.
 - d. Faire des évaluations périodiques des besoins des services de santé.
 - e. Les réponses a, b, c et d sont fausses.
- 6. Parmi les fonctions essentielles de la santé publique, la surveillance épidémiologique a pour but :**
- a. D'alléger la charge des maladies.
 - b. De donner aux citoyens les moyens de changer les modes de vie.
 - c. D'élaborer des modèles d'évaluation de la qualité.
 - d. D'être en mesure de réagir rapidement pour maîtriser les flambées de maladies.
 - e. Les réponses a, b, c et d sont fausses.
- 7. Parmi les fonctions essentielles de la santé publique, l'élaboration des politiques et d'une législation pour encadrer l'exercice de la santé publique, permet :**
- a. D'améliorer l'état de santé et la qualité de vie.
 - b. De réduire les inégalités vis-à-vis de la santé.
 - c. De sauvegarder la santé de la population.
 - d. D'alléger la charge des maladies.
 - e. Les réponses a, b, c et d sont fausses.
- 8. Parmi les fonctions essentielles de la santé publique, la gestion stratégique des systèmes et services de santé consiste à :**
- a. Créer des environnements qui privilégient des choix de comportements propices à la santé.
 - b. Promouvoir l'accès effectif par tous les citoyens aux prestations sanitaires dont ils ont besoin.
 - c. rechercher des solutions pour réduire les inégalités dans l'utilisation des services de santé.
 - d. Élaborer des programmes de recherche en matière de santé publique.
 - e. Les réponses a, b, c et d sont fausses.

- 9. Parmi les fonctions essentielles de la santé publique, la promotion de la santé consiste :**
- À améliorer la capacité et les aptitudes des populations en matière de santé.
 - À créer des environnements qui privilégient des choix de comportements propices à la santé.
 - À donner aux citoyens les moyens de participer activement dans le changement des normes sociales.
 - À identifier des sources de financement adéquat pour la recherche.
 - Les réponses a, b, c et d sont fausses.
- 10. Une action de santé publique :**
- Comporte une série de programmes d'actions.
 - Est l'ensemble des choix stratégiques des pouvoirs publics pour choisir les champs d'intervention.
 - Est la composante opérationnelle d'un programme de santé publique.
 - S'inscrit dans les objectifs d'un programme de santé publique en définissant un mode d'intervention particulier.
 - Les réponses a, b, c et d sont fausses.
- 11. En santé publique, l'approche par les « milieux de vie » :**
- Se base principalement sur les facteurs de risque de maladies identifiés par des études épidémiologiques.
 - visent essentiellement à obtenir des modifications de comportements à l'échelon individuel.
 - Se base principalement sur des populations dites « à risque ».
 - Se résume principalement à des actions d'éducation pour la santé.
 - Les réponses a, b, c et d sont fausses.
- 12. En santé publique, l'approche par les « problèmes » :**
- Se base principalement sur les facteurs de risque de maladies identifiés par des études épidémiologiques.
 - visent essentiellement à obtenir des modifications de comportements à l'échelon individuel.
 - Se base principalement sur des populations dites « à risque ».
 - Se résume principalement à des actions d'éducation pour la santé.
 - Les réponses a, b, c et d sont fausses.

Corrigés

1. cd

a est faux car la définition de la santé publique stipule bien qu'elle intervient au niveau des populations et non pas seulement au niveau individuel. La santé publique se présente comme une approche collective des actions de santé.

b est faux. La santé publique vise explicitement à prévenir les maladies.

2. abcd

3. bc

a est faux. La santé publique se présente comme une approche collective

d est faux car la santé publique met d'abord l'accent sur la prévention.

4. b

5. acd

b est faux car cette proposition concerne la fonction 4 : « gestion stratégique des systèmes et services de santé ».

6. d

7. abcd

8. bc

a et d sont faux. a correspond à la fonction 7 : « Promotion de la santé, participation et droit de regard des citoyens » et d correspond à la fonction 9 « Recherche, développement et mise en œuvre de solutions innovatrices en matière de santé publique ».

9. abc

d correspond à la fonction 9 : « Recherche, développement et mise en œuvre de solutions innovatrices en matière de santé publique ».

10. cd

11. e

12. abd

Chapitre 2

La promotion de la santé

- 13.** Parmi les propositions suivantes, laquelle ou lesquelles correspond(ent) à la définition de la santé donnée par l'OMS en 1986 :
- a. La santé est l'absence de maladie diagnostiquée par les professionnels de santé.
 - b. La santé est « un état de complet bien-être physique, mental et social ».
 - c. La santé, c'est le « silence des organes ».
 - d. La santé est une ressource de la vie quotidienne.
 - e. Les réponses a, b, c et d sont fausses.
- 14.** La définition qui considère que la santé est « l'absence de maladie diagnostiquée par les professionnels de santé » comporte des limites. Parmi les propositions suivantes, laquelle ou lesquelles correspond(ent) à ces limites ?
- a. Elle n'est pas objective.
 - b. Elle ne prend en compte que des critères purement médicaux.
 - c. Elle méconnaît les états latents.
 - d. Elle exclut les démarches de prévention.
 - e. Les réponses a, b, c et d sont fausses.
- 15.** La définition de la santé donnée, en 1986, par la Charte d'Ottawa, indique que la santé :
- a. Est une richesse essentielle, qu'il faut entretenir, et si nécessaire, restaurer.
 - b. Permet à la personne de tenir ses rôles fondamentaux dans la société.
 - c. Est un état de complet bien-être physique, mental et social.
 - d. Permet l'épanouissement personnel.
 - e. Les réponses a, b, c et d sont fausses.

- 16. Parmi les facteurs suivants, lequel ou lesquels sont considéré(s) comme des déterminants de la santé :**
- a. Le sexe.
 - b. L'environnement social et économique.
 - c. L'environnement physique.
 - d. Les caractéristiques et les comportements personnels.
 - e. Les réponses a, b, c et d sont fausses.
- 17. Parmi les facteurs suivants, lequel ou lesquels sont considéré(s) comme des déterminants de la santé :**
- a. Le revenu et le statut social.
 - b. L'emploi et les conditions de travail.
 - c. La télémédecine.
 - d. Le développement sain de l'enfant.
 - e. Les réponses a, b, c et d sont fausses.
- 18. Parmi les propositions suivantes, laquelle ou lesquelles correspond(ent) à la définition de la promotion de la santé ?**
- a. C'est un processus qui agit sur les facteurs de risque de maladie.
 - b. C'est un processus qui a pour but de déceler des maladies à un stade précoce.
 - c. C'est un processus qui donne aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur santé.
 - d. C'est un processus qui vise à aider le patient et ses proches à comprendre la maladie et le traitement.
 - e. Les réponses a, b, c et d sont fausses.
- 19. La promotion de la santé repose principalement :**
- a. Sur des actions visant à améliorer les soins.
 - b. Sur des actions de prévention des maladies à l'échelon individuel.
 - c. Sur des actions visant à favoriser des modes de vie sains.
 - d. Sur des actions favorisant la création d'environnements favorables à la santé.
 - e. Les réponses a, b, c et d sont fausses.

- 20.** Parmi les propositions suivantes, laquelle ou lesquelles correspond(ent) aux interventions qui, selon la Charte d'Ottawa, doivent être menées dans une optique de promotion de la santé :
- a. L'élaboration d'une politique publique saine.
 - b. La création de milieux de vie favorables à la santé.
 - c. Le développement des aptitudes personnelles.
 - d. Le développement de la surveillance épidémiologique.
 - e. Les réponses a, b, c et d sont fausses.
- 21.** L'établissement de politiques publiques favorables à la santé est un objectif :
- a. De la prévention primaire.
 - b. Du dépistage.
 - c. De l'éducation pour la santé.
 - d. De la promotion de la santé.
 - e. Les réponses a, b, c et d sont fausses.
- 22.** L'acquisition de comportements favorables à la santé est un objectif visé par :
- a. La prévention secondaire.
 - b. L'éducation pour la santé.
 - c. Le dépistage.
 - d. La promotion de la santé.
 - e. Les réponses a, b, c et d sont fausses.

Corrigés

13. d

« La santé, c'est le silence des organes » (proposition c) est une définition qui est parfois utilisée aussi par les médecins. Elle est équivalente à la définition selon laquelle « la santé est l'absence de maladie diagnostiquée par les professionnels de santé ».

14. bcd

15. abd

c est faux : cette proposition correspond à la définition de l'OMS de 1946.

16. abcd

17. abd

18. c

a correspond à la définition de la prévention. b correspond à la définition de la prévention secondaire.

d correspond à la définition de l'éducation thérapeutique.

19. cd

20. abc

21. d

22. bd